



(CHIFFRES CLEFS 2018)
Budget primitif - principal et annexes



Édito

Ce livret vous présente les grandes orientations budgétaires prises par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique pour cette année 2018. Après le transfert des offices de tourisme à l'intercommunalité en 2017, cette nouvelle année marquera, pour la CARA, le début de la gestion opérationnelle de vingt zones d'activités supplémentaires ainsi que la prise de compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI). Depuis le 1^{er} janvier, la CARA assure également avec le Département l'entretien et le développement de onze ports sur la Seudre et de deux ports sur la Gironde, regroupés dans des syndicats mixtes. Cette nouvelle configuration a un but affiché : il s'agit de mettre les bonnes compétences à la bonne échelle, pour que nos collectivités puissent s'imposer comme des locomotives légitimes et efficaces du développement et de l'aménagement des territoires.

Pour cela, nous pouvons nous appuyer sur une situation saine de nos finances, liée à l'optimisation des ressources et des dépenses et à une maîtrise de l'endettement et des frais de fonctionnement. Les orientations budgétaires qui vous sont présentées sont cohérentes avec nos engagements antérieurs, notamment en faveur des investissements publics et des solidarités. Cette solidarité est vitale, particulièrement pour les petites communes. Depuis 2007, près de 7,5 M€ ont été versés aux communes de la CARA pour le financement de 130 projets. Quant à l'investissement public, il doit générer de l'espérance et porter une vision collective. À nous d'anticiper plutôt que de subir le changement. Continuons à être audacieux, ensemble.

Jean-Pierre TALLIEU
Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Présentation du territoire	4-5
Les recettes	6
Les taux de la fiscalité	7
Les effectifs de la CARA	8
Les budgets	9
Le tableau de bord de la dette	9
L'effort d'investissement	9
Budget principal et budgets annexes	9
Les dépenses	10-13

Les données budgétaires présentées dans ce document ne concernent que les opérations réelles.

Conception : Laurent Pinaud. Photos : Pierre Delaunay, Franck Prével. Graphisme : Doscoco / Laurent Pinaud.

CARA 2018.





La CARA en chiffres

33
communes

604 km²
superficie

82 088
habitants

136 hab / km²
densité

Nombre d'habitants en période estivale : environ **430 000**
soit une densité de **712 habitants / km²**.

Communes	Habitants	Superficie (km ²)	Densité (hab. / km ²)
Arces-sur-Gironde	734	22	34
Arvert	3 384	26	129
Barzan	471	8	58
Boutenac-Touvent	221	3	71
Breuillet	2 777	20	139
Brie-sous-Mortagne	232	7	32
Chaillevette	1 531	10	153
Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet	583	20	29
Corme-Écluse	1 100	17	63
Cozes	2 130	17	129
Épargnes	866	23	37
Étaules	2 379	12	206
Floirac	375	16	23
Grézac	914	20	46
L'Éguille-sur-Seudre	879	5	160
La Tremblade	4 641	69	67
Le Chay	763	12	64
Les Mathes - La Palmyre	1 945	34	57
Médis	2 849	23	121
Meschers-sur-Gironde	3 087	16	193
Mornac-sur-Seudre	824	10	87
Mortagne-sur-Gironde	915	19	48
Royan	18 393	19	953
Sablonceaux	1 400	22	63
Saint-Augustin	1 329	19	71
Saint-Georges-de-Didonne	5 268	11	498
Saint-Palais-sur-Mer	3 875	16	247
Saint-Romain-de-Benet	1 689	33	52
Saint-Sulpice-de-Royan	3 113	21	150
Saujon	7 202	18	400
Semussac	2 337	25	94
Talmont-sur-Gironde	105	4	24
Vaux-sur-Mer	3 777	6	633
Agglomération	82 088	604	136

Recettes d'investissement :	33 644 042 €	31,47%
Recettes de fonctionnement :	73 251 477 €	68,53%
Total des recettes :	106 895 519 €	

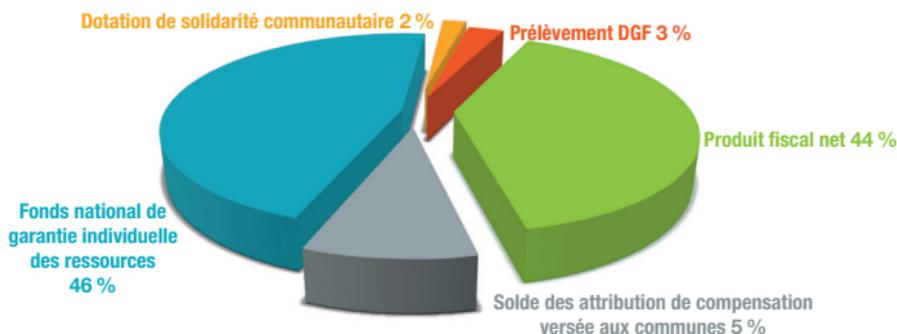
Fiscalité	47 643 600 €
Produits taxe d'habitation, taxe foncière non bâti, cotisation foncière des entreprises	24 548 192 €
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	3 286 109 €
Taxe additionnelle sur les surfaces commerciales	1 299 277 €
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	309 772 €
Allocations compensatrices	816 535 €
Attributions de compensation perçues	988 900 €
Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères	12 323 815 €
Versement transport	2 270 000 €
Taxe de Séjour	1 800 000 €
Prélèvement sur le produit des jeux de paris hippiques	1 000 €
Dotation globale de fonctionnement	8 516 040 €
Produits, redevances	10 184 643 €
Redevance assainissement collectif	5 512 000 €
Service public d'assainissement non collectif	59 700 €
Raccordement réseau assainissement collectif	600 000 €
Déchets - Redevances professionnelles	2 861 510 €
Cessions lots zones d'activités économiques	928 483 €
Entrées Jeudis Musicaux	63 000 €
Entrées, vente Maison des Douanes	30 000 €
Participations évènements pleine nature	16 400 €
Redevances aires gens du voyage	20 000 €
Remboursement frais de stage en mer par SDIS	48 000 €
Vente électricité panneaux photovoltaïques	23 000 €
Autres produits et redevances	22 550 €
Subventions et participations	5 413 287 €
Participations au réseau secondaire (transport scolaire)	2 212 092 €
Soutien collecte sélective	1 250 000 €
Reprise matériaux collecte sélective / apport volontaire	966 700 €
Prime de bon fonctionnement des stations d'épuration	350 000 €
Aires gens du voyage	50 000 €
Espaces naturels sensibles	62 500 €
Participation des agents aux titres restaurants	133 490 €
Relais d'accueil petite enfance	122 128 €
Amélioration de l'habitat	29 150 €
Développement agricole et ruralité	31 970 €
Zone Natura 2000	40 000 €
Subventions d'équipement	165 257 €
Récupération TVA	5 568 574 €
Écritures de transferts entre budgets	3 911 191 €
Remboursement de personnel mis à disposition	250 590 €
Produits de loyers	316 596 €
Emprunts d'équilibre	24 763 735 €
Remboursement avances sur travaux	250 000 €
Autres recettes	77 263 €

Total général**106 895 519 €**

Zoom sur la fiscalité 2017 des communautés d'agglomérations	Taux CARA	Taux moyens en Charente-Maritime	Taux moyens en Nouvelle Aquitaine	Taux moyens nationaux agglomérations
Taxe d'habitation	8,12 %	8,08 %	9,32 %	9,41 %
Taxe sur le foncier bâti	0,90 %	0,59 %	1,16 %	1,58 %
Taxe sur le foncier non bâti	2,44 %	3,06 %	5,39 %	5,01 %
Cotisation foncière des entreprises	23,85 %	25,18 %	27,75 %	26,72 %

Les taux pratiqués par la CARA restent modérés à l'aune des taux pratiqués par les communautés d'agglomération du département, de la région ou de l'ensemble du territoire national.

Répartition du produit fiscal perçu sur le territoire de la CARA - budget principal 2018

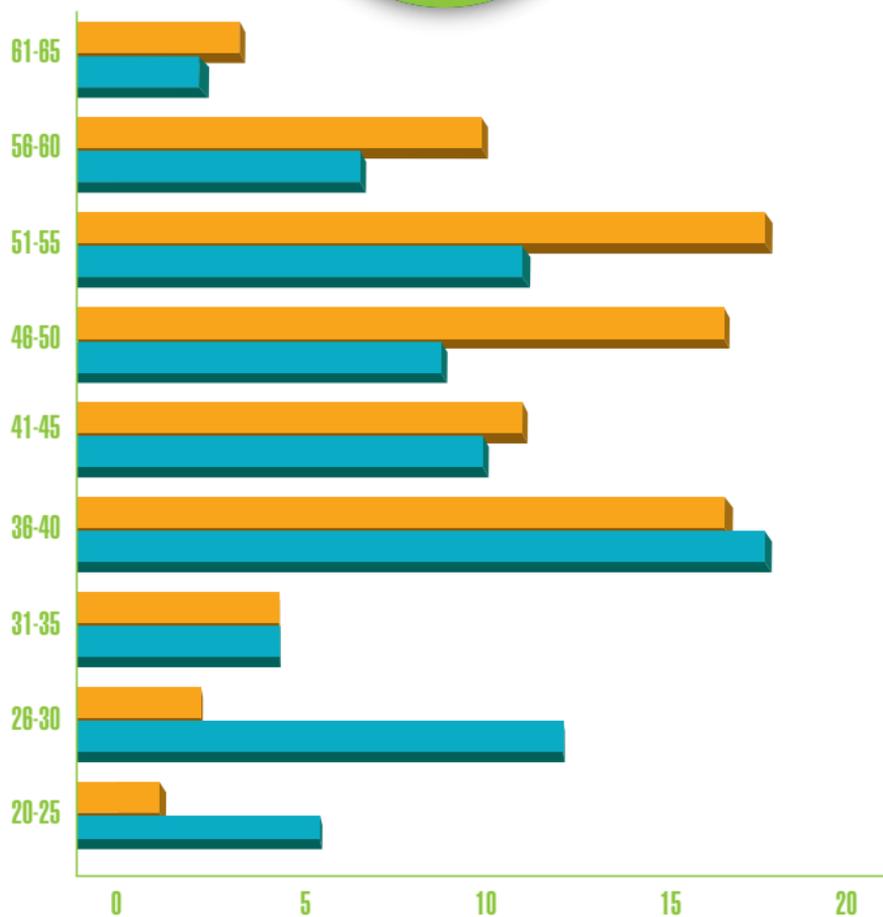


Fonds national de garantie individuelle des ressources : il s'agit d'un mécanisme de redistribution des ressources entièrement alimenté par les collectivités locales et les groupements « gagnants » à la suite de la réforme de la taxe professionnelle en 2010.

Solde des attributions de compensation : cette dépense obligatoire a pour objectif d'assurer la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique et des transferts de compétences pour la communauté d'agglomération et pour ses communes membres.

Dotation globale de fonctionnement (DGF) : principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales. Depuis 2011, suite à la réforme de la fiscalité locale au transfert du produit de la Taxe Additionnelle sur les Surfaces Commerciales aux EPCI, cette dotation est minorée du montant de la TASCOM perçu sur le territoire de la CARA en 2010.

Dotation de solidarité communautaire : reversement en direction des communes membres de la communauté d'agglomération d'une partie de la croissance du produit fiscal communautaire.



Budget principal	53 908 193 €
Budgets annexes	52 987 326 €
Assainissement	18 472 490 €
Gestion des déchets	25 769 910 €
Transport	6 078 950 €
Hippodrome Royan Atlantique	262 715 €
Panneaux photovoltaïques sur patrimoine bâti	23 000 €
ZAC d'Arvert	526 206 €
ZAC La Roue 2	256 263 €
ZAE Les Touzelleries	108 340 €
ZAE Gate Bien	797 000 €
ZAE Transfert foncier	138 600 €
ZAE Pierraillesse - De Villeneuve	481 500 €
ZAE La Bastille	72 352 €

Le tableau de bord de la dette

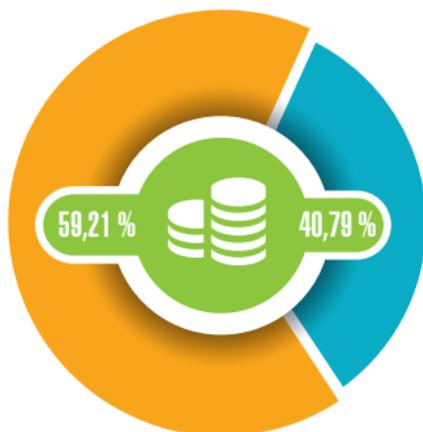
Capital restant dû au 31/12/2017 :	9 808 852 €
Taux moyen :	1,73 %
Structure :	84,68 % Taux fixes 15,32 % Taux variables
Capacité de désendettement :	0,59 année
(au 31/12/2017 derniers comptes arrêtés)	

La dette de la CARA est sécurisée à 100 %

L'effort d'investissement

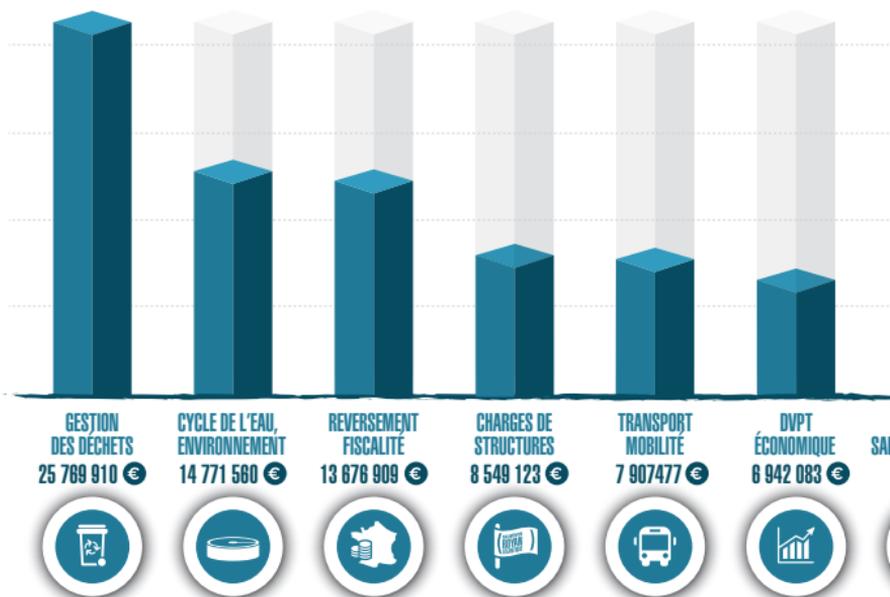
Travaux en maîtrise d'ouvrage directe	37 577 098 €
Subventions d'équipement versées	2 978 200 €
Avances de trésorerie	1 343 438 €
Remboursement capital dette	1 084 232 €
Autres	619 783 €
Total	43 602 751 €

DÉPENSES
de fonctionnement
63 292 768 €

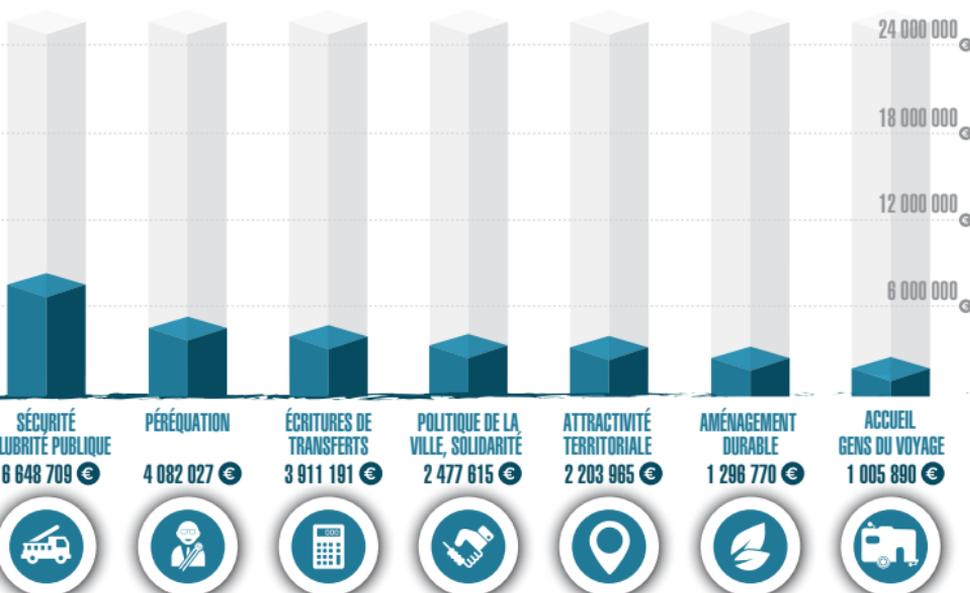


DÉPENSES
d'investissement
43 602 751 €

DÉPENSES
total général
106 895 519 €



Gestion des déchets, écologie urbaine	25 769 910 €
Cycle de l'eau, environnement	19 153 530 €
Reversement de fiscalité	13 676 909 €
Transport Mobilité	7 907 477 €
Charges de structures et actions générales	8 549 123 €
Sécurité, salubrité publique	6 648 709 €
Développement économique	6 942 083 €
Politique de la ville, solidarité, prévention	2 477 615 €
Attractivité territoriale	2 203 965 €
Péréquation	4 082 027 €
Écritures de transfert entre budgets	3 911 191 €
Accueil gens du voyage	1 005 890 €
Aménagement durable	4 567 090 €

Total**106 895 519 €**

Écologie urbaine , gestion des déchets	25 769 910 €
Apport Volontaire	11 254 140 €
Fonctionnement collecte en porte à porte	6 934 720 €
Traitement	7 248 000 €
Gestion Administrative	333 050 €

Cycle de l'eau, environnement	19 153 530 €
Assainissement	18 182 490 €
Environnement terrestre et maritime	594 910 €
Espaces naturels sensibles	376 130 €

Transport mobilité	7 907 477 €
Déplacement intermodalité	1 828 527 €
Transport urbain	6 078 950 €

Sécurité salubrité publique	6 648 709 €
Contribution SDIS	2 724 140 €
Construction nouvelle gendarmerie	2 038 519 €
Sécurité des zones de baignade	1 495 550 €
Lutte contre les nuisibles	133 000 €
Schéma directeur défense incendie	185 000 €
Autres dépenses	72 500 €

Développement économique	6 942 083 €
Tourisme	3 343 648 €
Zones d'activités économiques	1 532 101 €
Développement agricole ostréicole et ruralité	1 264 996 €
Développement économique	518 788 €
Plateforme Entreprendre	282 550 €

Politique de la ville, solidarité, prévention	2 477 615 €
Politique de la ville	1 275 660 €
Action sociale	905 295 €
Relais d'accueil petite enfance	296 660 €

Attractivité territoriale	2 203 965 €
Actions culturelles	991 160 €
Nautisme	603 760 €
Activités de pleine nature	254 830 €
Hippodrome Royan Atlantique	262 715 €
Animations territoriales	91 500 €

Accueil des gens du voyage		1 005 890 €
Aires d'accueil		659 750 €
Aires de passage et de grands rassemblements		122 100 €
Terrains familiaux		20 000 €
Autres dépenses		204 040 €



Aménagement durable	4 567 090 €
Aménagement foncier	2 496 600 €
Habitat logement	1 542 130 €
Territoire durable	465 360 €
Panneaux photovoltaïques	23 000 €
Ports et milieu maritime	40 000 €





Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

107, avenue de Rochefort - 17201 Royan cedex
Tél : 05 46 22 19 20 Fax : 05 46 05 60 34
contact@agglo-royan.fr
www.agglo-royan.fr

